

La revue périodique des comptes low risk : attentes du régulateur, organisation et pratiques de marché

- > Quelles organisations sont pratiquées : task force, fonctions impliquées en sus du Front, rôle des BRM ?
- > Quelles sont les méthodes mise en oeuvre ? Quelle organisation du travail ? Quels outils ?
- > Comment gérer les suspens ? Comment documenter les résultats de la Revue périodique (RP) ?
- > Revue AML ad hoc, revue du profil LSFIn : quelles méthodes ? Quelle articulation avec la RP ?

Olivier Maes,

Director, Audit & Assurance FSI,
Risk & Regulatory,
Switzerland et Liechtenstein,
Deloitte AG

Marc Kilcher,

Director, Regulatory & Compliance,
Financial Services,
KPMG Suisse, Genève

Constance Delaveau,

Senior Manager,
KPMG Suisse, Genève

Jha Madhumita,

Senior Manager, Forensic &
Integrity Services,
EY, Zurich

Yasemin Hazinedar,

Senior Manager, Juriste Regulatory
& Compliance services,
PwC Switzerland, Genève

François Rabel,

Regulatory & Compliance Manager
BDO SA, Genève

Simona Terranova,

Fondatrice,
MT Finance (Suisse) SA, Genève

Formation accréditée par



Pour cette formation accréditée par l'ASG, les participants inscrits au programme de formation ASG reçoivent 6 crédits.

ORGANISATION DE LA REVUE PÉRIODIQUE

9.00 Mots du Président de séance - Que signifie la revue périodique ? Quelle est la pratique d'une telle revue en terme de profondeur et de timing ? Quels sont les enjeux et les impacts d'une telle revue ?

- Rappel de certains principes de base : qui est le risk manager en ce qui concerne les relations d'affaires ? Quelles sont les différentes tâches englobées dans la notion de revue périodique ?
- Pourquoi la revue périodique est-elle importante dans la gestion des risques KYC, AML et sanctions ?
- Que peut déclencher une revue périodique : une revue approfondie, une enquête, la nécessité de clarifier avec le client, des nouveaux documents CDB (i.e. Form A, T, etc), un reporting aux autorités ?
- Une revue périodique nécessite-t-elle une discussion avec le client ?
- Comment certaines banques se sont-elles organisées concernant la revue périodique ? Quelles sont les fonctions impliquées en sus du Front ? Que font les fonctions Business Risk Management (BRM) et Compliance et y-a-t'il un problème d'indépendance si Compliance réalise des revues périodiques ?
- Revue par le Front uniquement ou organisation des revues en fonction du « risk scoring » des relations d'affaires ?
- Institutionnalisation de la revue périodique - Ad hoc task force ou une fonction permanente ?
- Revue périodique manuelle ou automatisée ?

Comment amener le front à prendre sa responsabilité (et contacter le client) en matière de revue périodique lorsque des nombreux outils d'intelligence artificielle (e.g ChatGPT) semble faciliter l'établissement rédactionnel d'un nouveau KYC ?

- Que coûte généralement une revue périodique ?

Olivier Maes

9.40 Comment rédiger une bonne directive interne relative à la revue périodique, en application de la nouvelle OBA-FINMA ? Pratiques du marché, erreurs et malentendus observés

- Faut-il traiter toutes les revues périodiques : clients high risk, low risk, PEP, structures complexes...
- Les critères de « Risk Based Approach » de la revue périodique
- La périodicité
- La définition de « timeliness »
- Les rôles et responsabilités
- La documentation
- Que vont regarder les auditeurs externes en la matière ?

Marc Kilcher et Constance Delaveau

MÉTHODE DE REVUE PÉRIODIQUE POUR LES COMPTES LOW RISK

10.40 Quelle méthode de revue pour la revue périodique des comptes standards ?

- Revue des comptes standard, revue des comptes high risk, PEPs etc... : comment appliquer la « Risk Based Approach » ? Comment varient les paramètres de la RBA (périodicité, client reach-out, l'obtention de preuves, le degré de clarification) en fonction du niveau de risque des comptes faisant l'objet de la revue périodique ?
- Quelle différence entre la revue high-risk et la revue low-risk : quels contrôles ne sont pas faits face dans la revue de clients low-risk ?
- Impact de la catégorie de risque sur la fréquence et la profondeur de la mise à jour : exemples concrets de due diligence poussée pour des high risk, dont on peut se dispenser face à des clients low-risk
- La méthode de revue périodique des comptes low risk est-elle une méthode nouvelle / originale ou bien la méthode des comptes high risk simplement allégée avec quelques contrôles en moins ou moins poussés ?
- Si une revue « minimale » correspondant aux clients low-risk met à jour que le client est en réalité high-risk, faut-il immédiatement effectuer une seconde revue « maximale » de niveau adapté aux clients high-risk ?
- Les « supposed low-risk clients » : sur quels critères pourrait-on isoler des catégories de clients low risk plus susceptibles d'être en fait des medium ou des high risk (afin de les revoir en priorité) ?

Marc Kilcher et Constance Delaveau

RÔLE DU COMPLIANCE ET DE L'AUDIT INTERNE

11.20 Le rôle de Compliance et de l'Audit Interne dans la revue périodique

- Que fait Compliance en ce qui concerne la revue périodique ?
- Les revues périodiques doivent-elles être prioritisées ? sur base de quoi ? Approche par les risques (data analytics) ?
- Quels sont les contrôles types que Compliance déploie sur le Front pour s'assurer que les revues périodiques sont effectivement réalisées ?
- Quid du rôle de Compliance par rapport à des négligences manifestes (« repeating offenders ») ? Y-a-t'il un processus d'Incident and Consequences Management au sein de la banque ? Score cards ?
- Quels sont les risques clés que l'audit interne considère généralement dans un audit ?

Olivier Maes

10.20 Pause-café

La revue périodique des comptes low risk : attentes du régulateur, organisation et pratiques de marché

L'ORGANISATION DU TRAVAIL DE REVUE PÉRIODIQUE

11.40 How to optimise the periodic review process: phased approach, checklists, samplings, workflow tool

- What is the objective : how does a complete KYC file look like? Common cases of incompleteness of the KYC file
- Quick overview of the different tasks required by the periodic review of low risk accounts
- "Phased approach" of the periodic review: what is the optimal sequence of the different review and updating tasks ? What is the market practice ? What are the pitfalls of current market practice ?
- Workflow tool for periodic review: what are the tools doing? Which ones are used?
- How to apply the sampling practice by the compliance department to optimize the periodic review process
- The use of checklists: market practice, good practices; examples of questions that should be included

Jha Madhumita

12.20 Déjeuner

LA GESTION DES SUSPENS

13.40 How to manage the pending /outstanding periodic reviews: legal and practical challenges, regulatory obligations and expectations, market practices

- The reasons behind the pending/ suspended reviews, typology
- What are your obligations to minimise and eliminate the suspended reviews?
- How to improve the processes to monitor and solve the suspended reviews: organization, procedures, tools
- Market practices, common pitfalls and errors

Jha Madhumita

DOCUMENTER LA REVUE PÉRIODIQUE

14.20 Comment documenter les résultats d'une revue périodique d'un dossier KYC ?

- Quelles sont les attentes/ exigences de mise à jour dans le KYC suite à une revue périodique
- Qui fait quoi ? Attentes en matière de responsabilités entre la 1 LoD/ 2nd LoD et les organes dirigeants ... ?
- Quels sont les aspects à prendre en considération pour qu'une revue soit complète ?
- Quelles sont les attentes en termes de documentation de la revue périodique (approbation, analyse de la première ligne, recherches etc...) ?

Yasemin Hazinedar

15.00 Pause-café

REVUE AD HOC ET REVUE PÉRIODIQUE

15.20 Les revues AML ad hoc : les relations/ contradictions entre KYC continu et revue périodique

- Quelles différences entre une revue AML ad hoc et une full AML periodic review ?
- Un hit client (provenant d'un screening, d'une alerte sur une transaction inhabituelle, d'une negative news) déclenche une revue ad hoc AML :
 - la méthode de revue AML ad hoc diffère-t-elle selon que le client est high risk ou low risk ? ou PEP ?
 - dans quels cas une alerte / un hit (name screening, alerte sur une transaction inhabituelle) ou une clarification d'une alerte doit-elle déclencher / être prolongée dans une revue AML ad hoc ? ou directement dans une full periodic review ?
 - dans quels cas la revue ad hoc doit déclencher une autre revue ad hoc partielle complémentaire, ou une full review, immédiatement ou à effectuer plus tard ? Qui décide et selon quels critères ? Peut-on ne pas effectuer immédiatement une full review qui s'avérerait nécessaire et attendre la période prévue pour la revue périodique de ce compte ?
- La revue périodique ne se nourrissant d'aucune source nouvelle d'information que celles qui déclenchent des revues ad hoc, que peut apporter une revue périodique, sans mettre en cause la qualité des revues ad hoc ?

François Rabel

REVUE DU PROFIL LSFIN ET REVUE PÉRIODIQUE

16.00 Revue du profil LSFIn et revue périodique AML : quel est le processus, la méthode de revue du profil LSFIn ? Existe-t-il des interactions et possibles synergies entre la revue du profil LSFIn et la revue périodique AML ?

- Différents profils exigés par différentes exigences réglementaires. KYC / KYT, LSFIn, AML : congruence des données ?
- Quelle méthode et quelle périodicité pour la revue périodique du profil LSFIn ?
- Quels sont les événements déclencheurs types d'une revue ad hoc du profile LSFIn ?
- La revue du profil LSFIn implique-t-elle une revue du KYC AML ? Peut-il y avoir des synergies si les deux types de revues ne sont pas faites simultanément ou sans délai entre les deux (sinon les circonstances changent) :
 - Y a-t-il une interaction entre le risque LSFIn du client et son risque AML ?
 - Quel type de changement LSFIn devrait déclencher a) une simple mise à jour du dossier AML ? b) une revue ad hoc AML partielle ? c) une full review AML ?
 - Quel type de changement AML devrait déclencher a) une simple mise à jour du profil LSFIn ? b) une revue ad hoc LSFIn partielle ? c) une full review LSFIn ?
 - Une revue LSFIn diffère-t-elle selon que le client est high-risk ou low-risk, ou PEP ?

Simona Terranova

16.40 Fin de la conférence

La revue périodique des comptes low risk : attentes du régulateur, organisation et pratiques de marché

Informations pratiques

Renseignements et inscriptions

par tél: +41 (0)22 849 01 11
par fax: +41 (0)22 849 01 10
par e-mail: info@academyfinance.ch
par courrier: Academy & Finance SA,
3 chemin de la marbrerie, CP 1344,
CH-1227 Carouge
www.academyfinance.ch

Lieu de la conférence

Hôtel Beau-Rivage
13 quai du Mont-Blanc, Genève

Visio conférence

Le lien Zoom et le mot de passe seront envoyés
le 22 juin après-midi.

Prix

1240 CHF (+ TVA 7.7%)
Inscriptions supplémentaires de la même
société: -50%
Gérants et trustees membres de l'ASG: 990 CHF
Autres gestionnaires de fortune: 1040 CHF;

Formation accréditée par



Pour cette formation accréditée par l'ASG, les
participants inscrits au programme de forma-
tion ASG reçoivent 6 crédits.

Inscription et paiement

Règlement par virement bancaire ou par carte de
crédit. Le montant facturé sera débité dès récep-
tion des informations relatives à la carte. Dans tous
les cas, une facture vous sera transmise par email.

Annulation

Les annulations reçues avant le 16 juin 2023 seront
remboursées à hauteur de 100%. Les annulations
reçues après le 16 juin ne seront pas remboursées.
Pour être prise en compte, toute annulation doit
être formulée par écrit (email, courrier ou télé-
copie) avant la conférence. Si l'annulation n'est pas
reçue par courrier ou par fax avant la conférence,
le montant total de l'inscription sera dû. Un rem-
placement est admis à tout moment. Il doit être
communiqué par écrit avant la conférence.

Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la conférence "La revue périodique des comptes low risk" à
Genève le vendredi 23 juin 2023.

Je participerai: en présentiel online (Zoom)

Ma société est: gestionnaire de fortune / trustee membre de l'ASG

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 01 11.

1^{ER} INSCRIT

Prénom et nom

Fonction

E-mail.....

2^{ÈME} INSCRIT (-50%)

Prénom et nom

Fonction

E-mail.....

Société.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Tél Fax.....

Nom et adresse email de la personne responsable du paiement de la facture

.....

Virement bancaire Mastercard VISA

N° de carte: _____/_____/_____/_____ Date d'expiration: ____/____

Nom du détenteur de la carte

Date

Signature.....

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances
les y obligent.